

N°1098



du 06
FEVRIER
2018

L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

P3 Contrôle de l'exécution de la loi de finances 2016 : La cour des comptes observe et fait 11 recommandations,

P4 Anneau de croissance Côte d'Ivoire, Togo, Burkina, Ghana

Une table ronde en vue de mobiliser les ressources pour l'aménagement de 4 corridors

Le ministre Sani Yaya apporte des réponses

P7 Au profit des populations vulnérables
Coup d'envoi pour deux projets aujourd'hui à Niamtougou

P6 Avec la participation de divers partenaires, en France et au Togo
Le syndicat d'eau de Lezay porte le projet d'eau potable de Danyi Elavanyo

P3 Pour atteindre les objectifs fixés

Le Togo et le FIDA conviennent de recadrer le Projet d'entreprenariat rural



Sani Yaya, Ministre de l'Economie et des Finances

P6 Audit financier et organisationnel du nouveau projet PIDU

Trois cabinets, dont deux togolais, s'arrachent les 7 villes

AZIMUTS INFOS

Notre Système solaire serait exceptionnel

Dans le Système solaire, de Mercure à Mars, les tailles des planètes et leurs distances ne sont pas les mêmes. Or, les systèmes d'exoplanètes rocheuses découverts par Kepler sont bien différents. Notre monde serait donc atypique.

Carl Sagan serait sans doute heureux de voir que les scientifiques prennent de plus en plus au sérieux la possibilité qu'il existe d'autres formes de vie intelligente dans la Voie lactée, comme le montre le projet Breakthrough Initiatives, notamment avec l'utilisation des radiotélescopes pour écouter l'astéroïde 'Oumuamua. Il reste pourtant de multiples inconnues dans la fameuse équation de Drake (celle-ci permet une estimation grossière du nombre de civilisations extraterrestres avec lesquelles nous pourrions entrer en communication). Le chemin à parcourir est encore long pour préciser ces inconnues et il se pourrait très bien que nous soyons seuls dans la Voie lactée.

Parmi les facteurs qui influencent l'équation de Drake, il y a ceux liant les caractéristiques de notre Système solaire à l'apparition de la vie. Se pose donc aussi tout naturellement la question de savoir à quel point notre Système solaire est typique ou atypique par rapport aux autres systèmes planétaires de la Galaxie. Heureusement, lentement mais sûrement, nous sommes en train de répondre à cette question en découvrant un nombre sans cesse plus grand de ces systèmes. Une équipe internationale dirigée par l'astrophysicienne Lauren Weiss, de l'université de Montréal (Canada), a ainsi obtenu un résultat intéressant à ce propos, comme elle l'explique dans un article disponible en accès libre sur arXiv.

Les chercheurs ont utilisé les instruments du télescope W. M. Keck, installé sur le MaunaKea, à Hawaï, pour obtenir les spectres haute résolution de 1.305 étoiles autour desquelles gravitent 2.025 exoplanètes découvertes par la méthode des transits avec le télescope Kepler. À partir de ces spectres, il a été possible de préciser les tailles des étoiles et celles de leurs exoplanètes. Dans cet échantillon, les astronomes se sont concentrés sur les cas de systèmes planétaires, en l'occurrence, un total de 909 planètes rocheuses en orbite autour de 355 étoiles. L'objectif était de savoir si les répartitions des tailles et des distances des planètes à leurs étoiles hôtes ressemblaient en moyenne à celles du Système solaire.

La formation du Système solaire serait atypique

À la surprise des astrophysiciens, il s'est avéré que ce n'était pas le cas : des régularités étonnantes étaient présentes ; or, les scientifiques n'observent pas de telles régularités dans le cas de notre système planétaire... Les tailles des planètes sont corrélées dans un même système. Elles diffèrent d'une étoile à une autre, mais, concrètement, en moyenne, les exoplanètes sont toutes grandes ou toutes petites dans un système planétaire donné. Ainsi, il n'y aurait que des superterres dans l'un et que des exoplanètes de taille semblable à la Terre dans l'autre.

Curieusement aussi, les distances entre les orbites sont les mêmes, alors qu'il est bien connu que ce n'est pas le cas dans le Système solaire, où les tailles des orbites sont plus ou moins réparties selon la relation de Titius-Bode (Neptune ne rentre pas dans son cadre par exemple).

Ces régularités nous renseignent sur la façon dont les cortèges de planètes se forment autour des étoiles. Elles nous forcent à conclure que notre Système solaire est atypique, puisque sa structure l'est. Voilà qui va certainement donner du grain à moudre aux spécialistes de la mécanique céleste mais aussi faire réfléchir les exobiologistes. En effet, s'il s'avère que le caractère singulier de notre Système solaire est essentiel à l'apparition de la vie, alors, il faudra en tirer les conséquences nécessaires.

En attendant, Lauren Weiss et ses collègues aimeraient bien savoir ce qu'il en est des caractéristiques des géantes gazeuses qui pourraient se trouver au-delà des exoplanètes rocheuses dans les systèmes multiplanétaires. Dans le cas du Système solaire, nous savons que Jupiter et Saturne se sont retrouvées impliquées dans des processus de migration planétaire qui ont sculpté leur forme et leur évolution, comme le montre le fameux modèle de Nice. Or, ces géantes pourraient bien avoir été indispensables à l'évolution de la vie sur Terre.

Théâtre

Africann gigolo

Gigolo ! La pratique sonne tellement immoral qu'on croirait ne jamais pouvoir trouver une excuse pour la justifier. Mais lorsque Samuel A. Wissi la met en scène et la présente comme l'unique moyen pour Siggi de s'en sortir et de réa-

quitter l'Allemagne où il a longtemps exercé son métier, ce natif de Haïti a créé Wissicom Production en 2011 dont il est l'actuel di-

recteur.

10 FÉVR. / 19H30 / 2000 & 3000 FCFA / PARC IFT - LOMÉ



liser son rêve, on se surprend à souhaiter secrètement que notre jeune héro réussisse son entreprise. Las de se battre dans une vie qu'il pense sans perspective le jeune Siggi se met à séduire les touristes européennes, décidé de partir par ce biais pour l'Europe où il rêve de travailler pour Coco Chanel et devenir le plus grand bijoutier au monde. Le chemin vers l'Europe sera parsemé d'embûches.

Samuel Wissi a été doublement lauréat du grand prix du Théâtre Afrique du Théâtre Francophone en tant que metteur en scène (2014) et auteur de Anton et Mariam (2008). Il a son actif plus d'une dizaine de pièces de théâtre, et une dizaine de films. Après avoir

Cinéma

"Maroni, les fantômes du fleuve", un air de "True Detective" en Guyane

Petit succès d'audience lors de sa récente diffusion sur Arte, la mini-série Maroni, les fantômes du fleuve mérite également de cartonner en replay - ce qui tombe bien, puisque ce polar moite en quatre épisodes est disponible en ligne jusqu'au 7 février, cf le premier épisode visible ci-dessus.

Tournée en Guyane, cette création signée par le jeune romancier Aurélien Molas est mise en scène par Olivier Abbou, révélé en 2010 avec le thriller horrifique Territoires. Maroni démarre par la structure classique mixant buddy movie et récit de "poison hors de l'eau". Chloé, jeune gentleman de métropole, débarque à Cayenne pour enquêter avec un confrère local, Diallo, sur l'enlèvement d'un garçon dont les parents ont été tués sauvagement.

Rapidement, les influences de Molas et Abbou (Joseph Conrad et True Detective, pour ne citer qu'elles)



transpirent via l'imagerie ésotérique et anxiogène développée - impossible de ne pas repenser à la série HBO devant l'ouverture du 3e épisode, un plan séquence à la maîtrise rare dans le paysage audiovisuel français. Devant la caméra inspirée, l'actrice Stéphane Caillard trouve ici un bien meilleur rôle que dans le nanar netflixien Marseille, et Adama Niane confirme toute bien qu'elle connaît sa performance en Guy George dans L'Affaire SK1. Autre similitude avec True Detective : la fin part totalement en cacahuète, mais sans pour autant gâcher le plaisir.

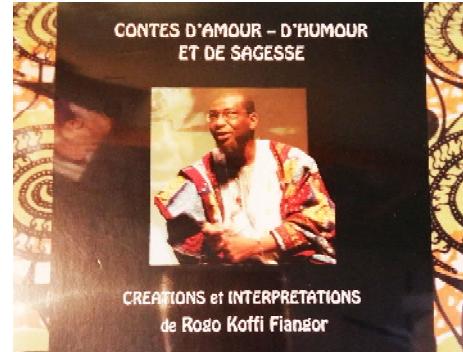
Cinéma

Face au scandale, le cinéma se choisit des sous-titres

Le film indien Padmavati, qui raconte l'histoire d'amour d'une princesse hindoue et d'un musulman, a dû gommer la référence au personnage historique de son titre pour apaiser la fureur des extrémistes hindous. Manifestations, menaces de mort sur l'actrice. À sa sortie, le 25 janvier, son titre a été changé en Padmaavat, référence au poème soufi du même nom et non au personnage historique. Ce qui n'a pas suffi à calmer les esprits.

Padmavati n'était pas encore sorti en Inde qu'il faisait déjà scandale.

Théâtre

Spectacle**Lecture spectacle : contes d'amour**

Le Franco-togolais Roger Flango organise une lecture-spectacle ce 10 février à 15 heures à la médiathèque de l'Institut Français du Togo à Lomé. À partir de symboles universels et de petits faits du quotidien, l'auteur interroge l'humanité sur une question fondamentale afin de permettre à chacun de trouver plus tard, au-delà de ces récits sa part de rêve et de joie. Quelle est cette question fondamentale ? Fallou Fousséni, la conteuse togolaise, à travers son talent de conteuse nous aidera à la trouver.

10 FÉVR. / 15H30 / MÉDIATHÈQUE ADULTE IFT / GRATUITE - LOMÉ

Café littéraire

Rose est la couronne d'épines

Une rencontre autour de l'œuvre de Gina de Fanti, jeune auteure togolaise. Suite à un heureux hasard, Sika rencontre Marc quelque part dans une grande ville africaine. Ainsi débute une histoire d'amour dans laquelle trahison, haine, envie, vengeance, abus de confiance, abus de pouvoir, différences de classe sociale s'entremêlent. À travers ces lignes, l'auteure nous fait découvrir les forces mais aussi les faiblesses d'une jeune femme africaine amoureuse, dans un contexte où la famille, les amis sont autant de précieux soutiens que de redoutables adversaires.

17 FÉVR. / 15H30 / MÉDIATHÈQUE ADULTE IFT / GRATUITE - LOMÉ



Directeur de la Publication Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction Jean AFOLABI

Rédaction Sylvestre D. Hervé AGBODAN Maurille AFERI Pater LATE

Kossiwa TCHAMDJIA

Koffi SOUZA

Alan LAWSON

Abel DJOBO

Tony FEDA

Service photographie Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature LAWSON Laté

Graphisme Guillaume BOGLA



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Réception N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wulti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Impression Groupe de presse L'Union

Tirage: 2500 exemplaires

Contrôle de l'exécution de la loi de finances 2016: La cour des comptes observe et fait 11 recommandations

Le ministre Sani Yaya apporte des réponses

Late Pater

«Le dépôt des comptes s'est effectué à la limite des délais. Or, le respect scrupuleux des délais, à défaut de leur réduction, devient un impératif. L'obligation du dépôt du projet de loi de règlement à l'ouverture de la session budgétaire, la première semaine du mois d'octobre, ne laisse désormais que très peu de temps, soit trois mois, à la Cour pour boucler son rapport. Cédéai, compte tenu de l'étendue des tâches à accomplir et de la complexité des contrôles à effectuer, notamment les avis à émettre sur les rapports annuels de performance (RAP), est manifestement insuffisant pour l'élaboration d'un rapport de qualité, surtout qu'il faut déclurer de ce délai un mois pour le contradictoire», se plaint la Cour des comptes. Tout en se voulant optimiste : «un cadre de concertation entre la Cour et le ministère chargé des finances est envisagé afin de permettre d'appréhender ensemble les nouvelles contraintes qui s'impose l'entrée en vigueur définitive du nouveau cadre harmonisé des finances publiques et les défis qui en découlent». En gros,



Edoh Koffi Jean, Premier Président de la Cour des Comptes

c'est dans ce contexte que l'organisme de contrôle a posteriori a foulé les comptes issus de l'exécution du budget général de l'Etat, exercice 2016. Le rapport final est validé le 11 janvier 2018. Lire in extenso des extraits des grandes conclusions et les réponses du ministre de tutelle.

Sur la cohérence du budget avec les objectifs de la SCAPE pour 2016. Par rapport aux dota-

gements dans ce contexte que l'organisme de contrôle a posteriori a foulé les comptes issus de l'exécution du budget général de l'Etat, exercice 2016. Le rapport final est validé le 11 janvier 2018. Lire in extenso des extraits des grandes conclusions et les réponses du ministre de tutelle.

Sur l'examen des mécanismes de contrôle interne mis en place pour maîtriser l'atteinte des ob-

jectifs dans la gestion des finances publiques et en évaluer les risques. La Cour déplore le fait que, malgré ses recommandations récurrentes depuis la gestion 2010, l'agent comptable de la dette publique n'est toujours pas nommé quand bien même le rôle de ce fonctionnaire des finances devient une nécessité de haute importance. En effet, les informations que ce comptable pourrait mettre à la disposition des responsables de la direction générale du trésor et de la comptabilité publique (DGCP) permettraient de mieux maîtriser l'évolution de la dette, à travers l'analyse de sa viabilité et de sa soutenabilité.

Sur l'audit du système d'information de gestion des finances publiques et sa fiabilité. La Cour conclut que le Système intégré de gestion des finances publiques (SIGIFIP) est raisonnablement sécurisé, son contrôle interne assure la minimisation des risques de fraude et de manipulation des données et que l'information financière produite par le système est assez fiable. Cependant, elle déplore que, malgré la volonté exprimée par l'Office togolais des recettes (OTR) de faire de l'informatisation des impôts



Sani Yaya, Ministre de l'Economie et des Finances

une priorité, l'on en soit à fin décembre 2016 au stade de l'appel d'offres en vue de la réalisation de l'étude conceptuelle et de la mise en œuvre d'un système informatique de gestion intégrée d'impôts pour l'Office. L'appel d'offres en vue de la réalisation de cette étude n'est lancé qu'en novembre 2015 pour une durée estimée à quatorze mois, dans le cadre du Projet d'appui à la gouvernance fiscale de la Banque africaine de développement qui en assure le financement.

Sur la maîtrise des prévisions de recettes budgétaires. Les prévisions de recettes budgétaires sont globalement non maîtrisées et manquent de réalisme et de sincérité : en 2016, leur taux de réalisation n'a atteint que 82,18%, en recul par rapport à 89,37% réalisé en 2015. L'analyse par grande rubrique de cette situation, met en lumière le fait que ce résultat est largement la conséquence des incertitudes constatées dans la prévision et la mobilisation des ressources en capital (taux de réalisation de 63,15%). Cette situation amène la Cour à réitérer les observations suivantes : la non maîtrise des prévisions de recettes en capital dont la réalisation est toujours en deçà des prévisions budgétaires, et ceci depuis la gestion 2010 ; la faible capacité d'embellissement des recettes en capital (sur la période en cause, sur un total de 1 939 milliards F CFA budgété, à peine la moitié, soit 959 milliards F CFA, a pu faire l'objet de recouvrement, ressortant un taux moyen de recouvrement de 49,46%) ; cette faiblesse dans la mobilisation des recettes en capital est plus particulièrement accentuée au niveau des dons projets pour lesquels, malgré les dotations budgétaires récurrentes, aucune émission, ni recouvrement n'ont été relevés au cours des quatre dernières années (2013 à 2016). Il en est de même pour les appuis budgétaires dont les réalisations ne dépassent guère 35% en 2016.

Sur le respect des critères du Pacte de convergence. En 2016, le Togo n'a respecté qu'un critère de 1^{er} rang sur les trois critères clés qui permettent d'apprécier la stabilité économique du pays. Ceux du 2^{me} rang ont été tous les deux respectés.

Les 11 recommandations

Alors que le contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, gestion 2016, la Cour recommande que : les dotations budgétaires soient mises en cohérence avec les montants des estimations des coûts arrêtés pour chaque axe stratégique de la SCAPE ; les RAP des ministères qui expérimentent les budgets programmes soient produits à la Cour conformément à l'article 50 alinéa 3 de la Loi organique relative aux lois de finances (LOLF 2014) ; des mesures adéquates soient prises pour nommer l'agent comptable de la dette publique en vue d'un meilleur suivi de l'endettement de l'Etat à travers l'analyse de sa viabilité et de sa soutenabilité, dans le souci de préserver les récents acquis de l'atteinte du point d'achèvement de l'initiative PPTE ; la direction de la dette publique communique à la Cour, dans le cadre de la reddition des comptes, copies des conventions et des accords de prêts signés au cours de la gestion ainsi

(suite à la page 4)

Pour atteindre les objectifs fixés

Le Togo et le FIDA conviennent de recadrer le Projet d'entrepreneuriat rural

Le Premier ministre Komi Selom Klassou a échangé, le 2 février dernier, avec une délégation du Fonds International de Développement Agricole (FIDA) conduite par Mme Sylvie Marzin, Conseillère principale de portefeuille, Division Afrique de l'Ouest et du Centre. La délégation est en mission d'évaluation au Togo dans le cadre de la mise en œuvre du Projet national de promotion de l'entrepreneuriat rural (PNPER). Les échanges de Lomé constituent le prolongement des discussions que le Premier ministre a eues le 20 décembre 2017 au siège du FIDA avec son président Gilbert Fossoun Hounso et une équipe de l'institution onusienne lors d'une visite de travail à Rome.

Ces différentes discussions entamées après l'évaluation à mi-parcours du projet en juillet et une mission d'évaluation en octobre 2017 ont permis à la partie togolaise et au FIDA d'identifier un certain nombre de points sur lesquels il faut travailler pour plus de performance. Pour le Premier ministre, «la partie togolaise a pris à bras le corps le problème parce que le Président de la République accorde beaucoup d'attention à ce projet puisque l'économie togolaise repose essentiellement sur l'agriculture qui contribue à 32% au PIB réel du pays. Si nous vou-



lons garantir la sécurité alimentaire, améliorer davantage la nutrition, aussi bien pour les enfants que pour les autres cibles ; et si nous voulons créer de la richesse, il faudra que nous puissions apporter un certain nombre d'innovations dans le secteur de l'agriculture. Et c'est pour cette raison que, parallèlement au projet PNPER, le Togo est en train de travailler actuellement avec la BAD pour promouvoir les agro-poles qui doivent nous permettre, avec l'appui du secteur privé, d'aller vers plus de transformation pour donner de la valeur ajoutée à nos produits agricoles».

Par ailleurs, Komi Selom Klassou a relevé la volonté manifestée de part et d'autre afin de recadrer le Projet national d'entrepreneuriat rural pour lui permettre d'atteindre les objectifs qui lui sont assignés. Il a réitéré son

engagement personnel à s'impliquer davantage dans la gestion du projet. Le Premier ministre Klassou a également souhaité une relecture de l'accord de financement entre le FIDA et le Togo en vue d'écartier les faiblesses susceptibles d'induire une perte de temps et de ressources.

La Conseillère principale de portefeuille du FIDA, Mme Sylvie Marzin, a, pour sa part, assuré le Premier ministre de la disponibilité de son institution à financer le Projet de l'entrepreneuriat rural et entend explorer avec le Gouvernement les meilleures voies pour renforcer la gestion du projet. «La discussion que nous avons entamée et les engagements forts qui ont été pris par le Gouvernement dans le sens de l'amélioration de la performance de nos activités conjointes du portefeuille du FIDA ont été salués par le président du FIDA à ce dernier programme gouvernemental.

sions poursuivre nos échanges pour aller dans le sens de l'amélioration de cette performance, non seulement du PNPER, car nous regardons aussi vers l'avenir pour le renforcement de cette coopération et également pour la possibilité de mieux valoriser les opportunités qu'offre le FIDA en termes de financement à l'appui du développement inclusif agricole et rural», a déclaré Mme Sylvie Marzin.

«Le FIDA et le Togo sont sur la même longueur d'onde», a-t-elle affirmé, tout en saluant l'engagement personnel du Premier ministre pour le suivi du projet. Elle a promis l'envoi régulier d'émissaires du FIDA au Togo pour le suivi de la mise en œuvre du Projet national de promotion de l'entrepreneuriat rural. Mme Ester Kasalu Coffi, la chargée du portefeuille du FIDA pour le Togo, a renchéri que le FIDA a évalué les priorités du Togo en matière d'appui aux jeunes, aux femmes et au programme des agro-poles que le Gouvernement met en place. Aussi a-t-elle soutenu que le FIDA est disposé à apporter son appui au Togo dans la mise en place des agro-poles à travers l'intégration des petits producteurs soutenus par le FIDA à ce dernier programme gouvernemental.

Contrôle de l'exécution de la loi de finances 2016: La cour des comptes observe et fait 11 recommandations

Le ministre Sani Yaya apporte des réponses

(suite de la page 3)

que des états relatifs au service de la dette, aux rééchelonnements, aux annulations et remises de dettes intervenus au cours de la gestion sous examen afin de permettre une meilleure analyse de la situation de la dette ; le gouvernement veille à la réalisation par l'Office togolais des recettes du Projet d'interconnexion et d'échanges d'informations entre l'OTR, le SIGFIP, le Centre de formalités des entreprises et l'Institut national de la statistique et des études économiques et démographiques, en vue d'une meilleure intégration des différents systèmes d'information de gestion de l'Etat ; les services de l'ordonnateur et ceux des comptables principaux de l'Etat harmonisent leurs points de vue sur les données financières avant l'édition du Compte général de l'administration des finances (CCAF) ; l'exécution des dotations aux comptes d'affectation spéciale soit prise en compte dans la confection du compte administratif pour respecter le principe de l'exhaustivité de l'information financière ; les prévisions des recettes en capital soient mieux maîtrisées, plus现实istes et sincères ; le gouvernement prenne des mesures idoines en vue d'améliorer sensiblement la mobilisation des dons-projets et des appuis budgétaires afin de permettre à l'économie nationale de bénéficier pleinement de ces ressources ; la situation au 31 décembre des états détaillés relatifs aux restes à recouvrer, aux exonérations fiscales ainsi que leurs justificatifs, aux remboursements fiscaux (TVA), aux remises gracieuses, aux agréments fiscaux prioritaires et aux restes à payer nominatifs, dans un souci de transparence et de bonne gouvernance financière, fasse l'objet d'états annexes ; le gouvernement prenne des mesures en vue d'aboutir au respect des critères dès relatifs au solde budgétaire global et celui de l'encours de la dette publique rapporté au PIB, dans le cadre du Pacte de convergence de stabilité et de l'emploi de l'UEMOA.

«Les recommandations faites au titre des rapports sur l'exécution du budget de l'Etat, gestion 2011, 2012, 2013 et 2014, restées sans suite, sont reconduites dans le rapport 2015», rappelle la Cour.

Les réponses du ministre Sani Yaya

Dans sa lettre datée du 17 novembre 2017, le ministre de l'Economie et des finances fait observer à la Cour que «la gestion et le remboursement des emprunts publics constituent désormais des opérations de trésorerie ; dans cette optique, seul l'agent comptable central du trésor, comp-

table assignataire des opérations de trésorerie de l'Etat est habilité à exécuter les opérations de la dette publique». En réponse à l'observation de l'inexistence, pour le moment, d'un projet visant à intégrer les systèmes d'information de gestion des autres administrations financières, principalement l'OTR, avec ses trois commissariats, il souligne que «l'information du commissariat des impôts est une priorité aujourd'hui et elle s'intègre dans le projet E-tax qui, malheureusement, n'est pas avancé. Insistant qu'il est impératif que toute la procédure de recouvrement des impôts soit informatisée pour plus de lisibilité et de transparence car les deux systèmes informatiques de la douane et des impôts doivent pouvoir dialoguer et procéder, de façon dynamique, à des échanges d'informations. «Sur le plan procédural, l'interconnexion de la douane et des impôts avec le commissariat des services généraux n'est pas nécessaire dans la mesure où ce dernier a une mission essentielle d'appui administratif», ajoute Sani Yaya.

On apprend aussi qu'il n'existe pas, à l'état actuel de la réglementation financière et comptable du Togo, aucun délai pour le dépôt de l'avant-projet de loi de règlement. En revanche, selon le décret du 27 août 2015 portant règlement général sur la comptabilité publique, les comptables principaux sont tenus, sous peine de sanction, d'adresser leur compte de gestion à la Cour des comptes avant le 30 juin de l'année qui suit celle qui est concernée.

Enfin, la Cour parle des distorsions dans les taux de réalisation (inférieur ou égal à 80% et supérieur ou égal à 120%). Le membre du gouvernement réagit : «Il s'agit des dons et legs, des appuis budgétaires et des tirages sur emprunts. Le montant des prévisions de cette catégorie de recettes est arrêté sur la base des promesses des partenaires techniques et financiers de l'Etat. La faible réalisation de ces recettes s'explique essentiellement par la non tenue des promesses de ces partenaires. Par ailleurs, les prévisions des recettes de services sont généralement établies par les services eux-mêmes avec quelques ajustements pour certaines par la Recette générale du trésor en tenant compte de l'historique des réalisations et de l'effort de service pour améliorer la mobilisation de ces recettes. Toutefois, compte tenu du caractère instable de ces recettes basées sur une contrepartie, les réalisations desdites recettes peuvent être en deçà du taux normal d'exécution.

C'est le cas des directions régionales de l'environnement et la direction des eaux et forêts dont les réalisations ont été plombées par la suspension provisoire de l'exploitation et l'exportation des matières de faux tecks ; de la direction des pharmacies dont les réalisations ont été impactées par la baisse des demandes d'agréments et la diminution de la mise en consommation des nouveaux produits pharmaceutiques».

Le faible taux de réalisation des dividendes est expliqué par le résultat déficitaire de certaines sociétés d'Etat et d'économie mixte notamment UTB, ORABANK et BIA ; le report à nouveau des résultats positifs pour d'autres sociétés en vue de conforter leurs fonds propres (cas de COMPEL) ; le recouvrement partiel des dividendes prévus pour d'autres (cas du groupe Togo Télécom et du Port autonome de Lomé).

En rappel, moyen d'action du gouvernement, le budget de l'Etat est exécuté par celui-ci sous le contrôle du législatif. La Cour des comptes intervient à posteriori pour le contrôle de l'exécution de la loi de finances après la reddition des comptes au cours de l'année n+1 par les comptables principaux de l'Etat et, plus tard, lors du contrôle juridictionnel. L'Assemblée nationale intervient à nouveau en fin de cycle budgétaire pour le vote de la loi de règlement. Il a été initialement autorisé en ressources à 986 292 623 000 F CFA et, en charges, à 1 005 656 912 000 F CFA, dégagant un solde de budgetaire de -39 364 289 000 F CFA. La loi de finances rectificative a porté les prévisions de recettes à la somme de 1 151 027 048 000 F CFA pour des dépenses de même montant. Votée en équilibre, la loi de finances rectificative 2016 s'est soldée à l'exécution par un résultat déficitaire de 45 557 769 401 F CFA contre -93 181 835 744 F CFA en 2015, traduisant une réduction du déficit budgétaire de 51,11%.

«Ce résultat, par rapport aux prévisions de la loi rectificative qui tablait sur un budget équilibré en recettes et en dépenses, traduit à priori des difficultés à effectuer des prévisions plus现实istes, soit des difficultés pour contenir les dépenses dans la limite des recettes réalisables», dit la Cour.

Pour le contrôle de 2016, la Cour n'a mis l'accent que sur le principe de la sincérité (souci éthique de garantir l'exactitude des informations contenues dans la loi de finances et la fiabilité de l'équilibre budgétaire annoncé) et sur le concept de crédibilité budgétaire qui en découle de même que sur le concept de la transparence budgétaire.

La banque Société générale Togo à l'écoute des entreprises du Togo

Offrir plus d'opportunités d'affaires et de financements

Dans l'optique d'offrir plus d'opportunités aux entreprises du Togo, la Société Générale a initié une journée de l'Entreprise dont la première édition s'est tenue vendredi dernier dans la capitale togolaise.

Eric J.

Pour la Société Générale Togo qui ambitionne de devenir un acteur majeur de l'économie togolaise, cet événement ayant rassemblé plus 200 chefs d'entreprises opérant au Togo était une occasion de prêter une oreille attentive à ces opérateurs économiques et ensuite de partager la palette d'offres et d'expertises du groupe Société Générale pour les accompagner dans leur développement. «Depuis 30 mois, nous sommes engagés aux côtés des entreprises installées au Togo, qu'elles soient établies ou privées et nous avons réalisé des performances magnifiques qui ont même dépassé nos rêves les plus fous. Maintenant, nous voulons aller plus loin avec les entreprises du Togo car l'accompagnement des entreprises est inscrit dans la génétique même du groupe Société Générale qui est présent en Afrique depuis 100 ans. Nous voulons alors présenter toutes les expertises du groupe à notre marché du Togo» a indiqué le Directeur Général de l'institution bancaire, Moyeme Baniab.

Ainsi, les chefs d'entreprises et d'institutions présents à cette journée de l'entreprise ont été entretenus sur le financement structuré, le cash management, le commerce international. Les discussions ont aussi porté sur la couverture de change, les solutions de financement et de placement et les synergies régionales de la Banque.

Pour le financement structuré par exemple, il a été noté que les filiales locales avaient du mal à accompagner les entreprises sur des domaines qui devenaient de plus en plus techniques. La Société Générale s'appuie sur des experts qui exercent ce métier depuis un demi-siècle et qui ont accepté aujourd'hui de mettre leur expertise au service de l'Afrique.



Moyeme Baniab, Directeur Général de Société Générale au Togo

très hauts niveaux qui peuvent intervenir sur une large palette de domaine d'activités pour accompagner les différentes entreprises. «Nous sommes capables d'apporter des solutions sur mesure qui relèvent de la structuration, arranger une opération selon les besoins exacts du client. Nous assistons aussi les entreprises sur tout ce qui touche aux conseils, aux aspects juridiques. Les champs d'action vont du financement des projets, du financement d'actifs, du financement d'import et export, etc.», affirme-t-on à la Société Générale qui ajoute que la plate-forme de financement structuré couvre toutes transactions qu'on peut observer sur le continent. En termes d'arrangement, d'exécution et de structuration des opérations, en sollicitant la Société Générale à travers ses différentes filiales, les entreprises ont la certitude de ce qui se fait le mieux sur le marché et d'avoir une garantie d'exécution sur les opérations dans les meilleures conditions de sécurité. Ander que la plate-forme de financement structuré de la Société Générale s'appuie sur des experts qui exercent ce métier depuis un demi-siècle et qui ont accepté aujourd'hui de mettre leur expertise au service de l'Afrique.

À un niveau des solutions de placement et d'investissement, la Société Générale a deux filiales sur la zone Uemoa dont Sogebourse qui est un pilier de la société générale sur le marché financier de l'UEMOA. «Il intervient dans la conservation de titres, le courtage (45 sociétés cotées), le marché de capitaux à travers des levées de fonds. C'est un acteur de référence sur le marché, 2e en termes de conservation de titres, plus de 16 000 clients et plus de 100 milliards sur le marché obligataire», a laissé entendre Magloire Nguissan.

Le marché chinois en pleine expansion en Afrique de l'Ouest et au Togo a été l'objet d'une présentation du desk chinois de la Société générale pour les entreprises togolaises qui sont sur ce créneau et surtout pour les entreprises chinoises qui opèrent au Togo. Il faut aussi mentionner les deux conférences sur la monnaie électronique YUP qui est une nouvelle offre de la Société Générale pour l'Afrique subsaharienne et la salle des marchés installée à Abidjan.

«Au moment où plusieurs grands groupes internationaux se dévoient de l'Afrique, la Société Générale Togo, elle, veut se tenir aux côtés des entreprises togolaises pour plus de victoires éclatantes», a conclu Moyeme Baniab. L'ambition de la Société Générale Togo qui est présente dans le pays depuis 30 mois et qui vient d'ouvrir une nouvelle agence au Port de Lomé, est de contribuer au développement de l'économie togolaise et d'accompagner ses clients en leur offrant tous les avantages d'un groupe international associés à la proximité et à la disponibilité d'une banque locale.

Anneau de croissance Côte d'Ivoire, Togo, Burkina, Ghana

Une table ronde en vue de mobiliser les ressources pour l'aménagement de 4 corridors

* Les corridors en jeu : Abidjan-Ouaga, Lomé-Ouaga, Accra-Ouaga et Abidjan-Lagos.

Le plan directeur de l'aménagement des Corridors pour l'anneau de Yokohama en juin 2013, apprend-on de source officielle ivoirienne et de l'Uemoa. A travers ce projet, l'Uemoa et la JICA entendent orienter la sous-région ouest-africaine vers la construction d'un espace économique stable et compétitif, avec l'élargissement des marchés en tenant compte des complémentarités régionales. Au cours des travaux, le dispositif de mise en œuvre du Plan directeur a été également validé et le principe de l'organisation d'une table ronde pour la mobilisation des ressources arrêté.

Le ministre ivoirien de l'Economie et des finances, Adama Koné, qui présidait la rencontre à laquelle ont pris part des ministres burkinabé, ghanéen, ivoiriens togolais, a indiqué que le projet a pour objectif d'établir un plan directeur stratégique en vue de la croissance économique globale de la sous-région. Ce qui contribuera à réaliser un développement économique harmonieux entre les zones côtières et les zones intérieures des quatre pays concernés. Il a assuré qu'après la validation et l'adoption du projet, la Côte

(suite à la page 7)

FOOTBALL/CHAN 2018

Le sacre des Lions de l'Atlas devant les Super Eagles

Le Maroc a remporté, dimanche, son tout premier titre au Championnat d'Afrique des Nations de football (CHAN) sur une victoire humiliante de 4-0 face à une équipe du Nigeria, réduite à 10 joueurs après l'expulsion de Peter Moses à la 48e minute.

Hervé A.

"Les joueurs ont fait le match qu'il fallait, comme depuis l'entame du tournoi. Il y a des joueurs qui se sont illustrés comme El Kaabi par exemple. Aujourd'hui, j'ai accompli ma tâche et j'espère que je vais être à la disposition du football marocain". Jamal Sellami, l'entraîneur marocain ne pouvait cacher sa joie à l'issue de la rencontre.

Comme à leur habitude, les Lions de l'Atlas ont entamé la rencontre avec beaucoup d'engagement, car doté d'une attaque de feu, animé par le duo Ayoub el Kaabi et Zakaria Hadraf. Les Nigérians, moins solides et mal organisés, résistent toutefois aux assauts des Marocains jusqu'à la fin de la première période, avant

de craquer. Hadraf détourne ainsi un corner et ouvre le score à la 45e minute.

Du retour des vestiaires, le naufrage du Nigeria se précise. Moses prend un second carton jaune et quitte de ce fait ses partenaires, qui se replient tactiquement, mais se font assiéger par les marocains. Waliid el Karti inscrit le 2e but des Lions après un service rapide de son coéquipier à l'entrée de la surface de réparation nigériane.

Trois minutes plus tard, Hadraf alourdi le score à 3-0. Les Super Eagles n'arrivent plus à franchir la ligne médiane, continuant de subir la pression des marocains. Après plusieurs tentatives, Kaabi inscrit le 4e but, de la rencontre, son 9e du tournoi et devient le meilleur buteur du CHAN. Le Ma-



roc a enregistré un total de 16 buts marqués et seulement 2 encaissés après 6 rencontres.

"Nous n'avons pas bien entamé la partie. On était un peu timide. C'est ça le football. Nous

avons fait un bon tournoi en atteignant la finale. On voulait gagner le trophée, mais dommage", regretta de son côté, Salisu Yusuff, l'entraîneur du Nigéria.

MERCATO

Record historique de dépenses sur le mercato hivernal

Le mercato d'hiver a fermé ses portes voici quelques jours. Le temps est désormais aux bilans. Pour la première fois de l'histoire, les dépenses ont dépassé le milliard d'euros.

Le mercato s'est achevé le 31 janvier à 23h59 et avec lui toutes les rumeurs et spéculations. Un marché des transferts fait vibrer bon nombre de supporters qui voient leur club de cœur dépasser. Mais combien d'argent a été dépensé au total ? Ainsi, l'Observatoire du football du centre d'étude du sport (CIES) de Neuchâtel (Suisse) a tenté de répondre à cette question dans sa 213e lettre hebdomadaire et donc de calculer le total des dépenses effectuées lors de ce dernier mercato hivernal.

De façon globale, les dépenses

ont augmenté de 36% comparé à janvier 2017 et surtout, elles ont dépassé pour la première fois la barrière symbolique du milliard d'euros. Comme depuis 2010, la Premier League a une nouvelle fois été définitaire avec un bilan de 113 millions d'euros malgré les départs de Diego Costa vers l'Atlético Madrid et de Philippe Coutinho vers le FC Barcelone. En revanche, le bilan des clubs français est bien plus joyeux.

Les deux formations qui ont le plus acheté sur les deux derniers mercatos sont le Paris Saint-Germain, selon le CIES, avec 418 M€ (dont 0 en hiver) et le FC Barcelone avec 414 M€ (dont 173 en hiver). On retrouve en troisième position le nouveau club d'Aymeric Laporte, Manchester City avec 355



millions d'euros dépensés.

Enfin, la Premier League est, en grande partie, responsable du dépassement du milliard d'euros (1067 millions d'euros pour être précis) car elle a dépensé plus de la moitié de cette somme ! Les formations du Royaume ont lâché 545 millions d'euros au cours de cette fenêtre d'hiver quand les formations françaises n'ont envoyé que 66 millions. En revanche, les Espagnols ont fait fort en sortant le chéquier pour lâcher 345 millions d'euros. Et ce n'est que le début de cette inflation spectaculaire.

JO 2018

Le CIO souhaite protéger les athlètes du harcèlement sexuel

Alors qu'un médecin en charge de gymnastes olympiques américaines vient d'être condamné à vie pour des agressions sexuelles à répétition, le CIO a mis en place pour les JO d'hiver de Pyeongchang, qui commencent vendredi, une cellule d'aide aux victimes.

"Quand nous avons commencé ce travail, c'était vraiment un sujet tabou", explique Susan Greinig, en charge de cette cellule du CIO, qui rejette toute responsabilité dans le scandale de la gymnastique américaine. Durant la quinzaine des JO de Pyeongchang (9-25 février), quatre lieux d'accueil sont ouverts, afin d'offrir un soutien médical et psycho-

logique aux victimes de harcèlement ou d'abus sexuels.

Cette initiative intervient alors que l'ex-médecin sportif américain Larry Nassar, accusé de multiples agressions sexuelles sur de jeunes gymnastes dont des championnes olympiques, a été condamné fin janvier à la prison à vie, à l'issue d'un procès historique où les victimes ont livré des témoignages poignants sur leurs vies brisées.

"Les fédérations peuvent constater à quel point de telles pratiques peuvent détruire le sport. Nous perdons des sportifs talentueux et c'est un vrai désastre de voir des sportifs renoncer à leur



carrière", ajoute Susan Greinig, qui travaille depuis 1987 au sein de la direction médicale de l'instance olympique. Concrètement, la cellule est là pour recueillir les témoignages des victimes et leur donner des conseils juridiques pour éventuellement déposer plainte.

Le CIO, qui a également ouvert une hotline, peut de son côté saisir son département juridique et éthique, et ouvrir une procédure disciplinaire contre l'auteur des faits, avec des sanctions qui peuvent aller d'un avertissement au retrait de l'accréditation.

Le CIO menace la boxe

Le CIO envisage de retirer la boxe des prochains JO, en raison des problèmes de gouvernance à la Fédération internationale amateurs (AIBA), dirigée par le sulfureux Ouzbek Gafur Rakhimov.

Le CIO, qui s'est dit dimanche "extrêmement inquiet" des problèmes de gouvernance à la Fédération internationale amateurs (AIBA), a menacé de retirer la boxe du programme des jeux Olympiques de Tokyo-2020. "Nous sommes extrêmement inquiets à propos de la gouvernance de l'AIBA", a déclaré le président du Comité international olympique, Thomas Bach. Le CIO "se réserve le droit de réexaminer la présence de la boxe aux jeux Olympiques de la Jeunesse à Buenos Aires (en octobre 2018, ndlr) et aux jeux Olympiques de Tokyo-2020", a ajouté Thomas Bach.

En début de semaine, le CIO s'était déjà dit "extrêmement préoccupé" par la nomination du sulfureux Gafur Rakhimov à la présidence de l'AIBA, en proie à une crise de gouvernance depuis des mois. L'instance olympique a confirmé dimanche qu'il suspendait toutes ses aides financières à la Fédération, qui gère l'un des sports les plus anciens du programme olympique, présent depuis les JO de Saint-Louis en 1904.

Soupçonné de trafic d'héroïne, Gafur Rakhimov, un homme d'affaires ouzbek de 66 ans, a été nommé fin janvier président par intérim de l'AIBA jusqu'aux prochaines élections de novembre.

Gerrard juge le départ de Sánchez

L'attaquant chilien a quitté il y a peu la capitale anglaise pour Manchester et son départ fait toujours autant parler. Steven Gerrard, légende 'red', a souhaité donner son avis sur Alexis, et il ne lui a pas réellement lancé des louanges...

Pour l'ancien joueur de Liverpool Steven Gerrard, le départ d'Alexis Sánchez du club 'gunner' a été une décision judicieuse. La légende 'red' n'a pas hésité à déclarer que le club d'Arsène Wenger se portera mieux sans l'attaquant, à présent 'red devil'.

"C'est une page qui se tourne et ses anciens coéquipiers gagneront en confiance avec ce départ. Arsenal peut grandir grâce à cela", a assuré Gerrard quant au transfert de l'international chilien.

L'Anglais s'est exprimé pour 'BT Sports' et a insisté sur l'idée que, selon lui, et après la victoire face à Everton, le club 'gunner' a bien fait de vendre Alexis. "Depuis l'extérieur on pouvait voir que l'ambiance dans le vestiaire était toxique avec Alexis Sanchez".

Enfin, après avoir critiqué le Chilien, Gerrard a assuré que l'arrivée d'Aubameyang au club, qui a en plus marqué un but lors de ses débuts, sera très positive pour Arsenal.

Di Biagio, nouveau sélectionneur de l'Italie

Le sélectionneur des espoirs italiens a été promu à la tête de l'équipe A, au moins pour les deux prochains matches de la Squadra Azzura.

Luigi Di Biagio a été nommé à la tête de la Squadra Azzura pour deux matches. L'ancien milieu international, 46 ans, entraînait jusqu'ici les Espoirs. Il prendra place sur le banc de l'équipe A pour les amicaux de prestige face à l'Argentine, le 23 mars, et l'Angleterre, le 27.

L'Italie était sans sélectionneur depuis la non-qualification au Mondial 2018 et le licenciement de Giampiero Ventura en novembre. Di Biagio, resté célèbre en France pour son tir au but raté face à Fabien Barthez à la Coupe du monde 1998, a peu de chances d'être prolongé au-delà de son intérim. L'Italie rêve d'attirer un grand nom à sa tête, comme Carlo Ancelotti (libre), Antonio Conte (Chelsea) ou encore Claudio Ranieri (Nantes).

L'annonce de la nomination de Di Biagio remet un peu d'ordre dans le football transalpin, après une semaine chaotique. Lundi 29 janvier, la Fédération italienne (FIGC) avait échoué à élire un nouveau président, ce qui avait entraîné sa mise sous tutelle par le Comité olympique italien (CONI), une première depuis le "Calcipoli" - scandale des matches truqués - de 2006.

Audit financier et organisationnel du nouveau projet PIDU

Trois cabinets, dont deux togolais, s'arrachent les 7 villes

Jean Afolabi

Lancé fin novembre 2017, en vue de jauger les capacités financières et organisationnelles des sept (7) villes retenues dans le nouveau Projet d'infrastructures et de développement urbain (PIDU) financé par la Banque mondiale, l'avis de recouvrement international vient de trouver preneur. Il s'agit de deux cabinets/firmes togolais, Conseils-Réunis et Audit & Conseils Réunis, et d'un regroupement sénégalo-canado-togolais, Groupement SONED-AFRIQUE Sénégal & ECU CANADA & Poly Consult TOGO. C'est ce que retient l'avis d'attribution provisoire de marché du ministère de l'Urbanisme, de l'habitat et du cadre de vie.

Dans le cadre de la préparation du PIDU, l'autorité publique est autorisée à décaisser une avance de fonds obtenue de l'Association internationale de développement (IDA) au titre des contrats pour des missions, à savoir : (i) réalisation de l'audit financier et organisationnel urbain de la ville de Lomé ; (ii) réalisation de l'audit financier et organisationnel urbain des villes de Tsévié, Kpalimé et Atakpamé ; (iii) réalisation de l'audit financier et organisationnel urbain des villes de Sokodé, Kara et Dapaong. A quatre sur le dossier de la ville de Lomé, Conseils-Réunis décroche le marché avec un score de 73. Au même nombre sur le marché de Tsévié, Kpalimé et Atakpamé, il a été attribué à Audit & Conseils Réunis. Et Sokodé, Kara et Dapaong au troisième attributaire.

Il est rappelé que les services (tâches spécifiques non exhaustives) à réaliser par les cabinets à recruter pour chacune des trois missions sont : définir le contenu du Plan de développement municipal (PDM), dont les coûts estimatifs seront comparables avec l'enveloppe préfinie par l'Equipe de préparation du projet ; les activités de renforcement de capacité et d'assistance au niveau des villes du projet, les mesures d'accompagnement transversales au profit de toutes les villes ; (ii) guider le choix des investissements par rapport à la capacité organisationnelle et financière de la ville en matière d'entretien desdits investissements ; (iii) disposer d'indicateurs pour mesurer la performance des villes ; (iv) proposer des canevas pour les «contrats de ville» à signer entre l'Etat et les villes et contenants les principes directeurs qui vont guider les droits et les devoirs des parties dans le cadre du projet. Ces contrats de ville doivent être conçus pour le conformer dans la mesure du possible à la réglementation en vigueur ; (v) mettre à la disposition du projet un ensemble de termes de référence (TDR) pour les activités proposées pour inclusion dans

le projet.

À terme de chacune des trois (3) missions, il est attendu que les villes disposent d'une analyse des éléments suivants. En premier lieu, la (i) Présentation concise des enjeux de la décentralisation et du développement rural. Cela inclut la revue des lois réglementaires et politiques en vigueur en matière de décentralisation, déconcentration et gestion municipale ; l'examen du contexte afin de permettre d'analyser les mandats et les capacités des villes à mener à bien les missions qui leur sont confiées.

En second lieu, le (ii) Diagnostic organisationnel, qui prend en compte l'apprehension du niveau defficacité de l'organisation des villes de Lomé (mission 1), Tsévié, Kpalimé et Atakpamé (mission 2), Sokodé, Kara et Dapaong (mission 3) de même que des capacités de gestion (ressources humaines et techniques) ; l'analyse des appuis fournis à l'administration des villes de Lomé (mission 1), Tsévié, Kpalimé et Atakpamé (mission 2), Sokodé, Kara et Dapaong (mission 3) par les structures centrales et déconcentrées de l'Etat ; la proposition élaborée en concertation avec les responsables des villes de Lomé (mission 1), Tsévié, Kpalimé et Atakpamé (mission 2), Sokodé, Kara et Dapaong (mission 3) et des structures étatiques sur la base des faiblesses constatées, des mesures de redressement ou les réformes à prendre par la collectivité locale, dans le cadre du PIDU, afin d'améliorer la gouvernance et de permettre la durabilité des investissements financés par le projet.

Entroisième et dernier lieu, le (iii) Diagnostic financier, qui englobe l'apprehension de la situation financière des villes de Lomé (mission 1), Tsévié, Kpalimé et Atakpamé (mission 2), Sokodé, Kara et Dapaong (mission 3) ; la détermination, avec les responsables, des capacités financières existantes et potentielles des villes ; l'évaluation des capacités des villes à réaliser des investissements et entretenir le patrimoine infrastructurel ; la proposition de critères de sélection d'investissement en infrastructures par Lomé (mission 1), Tsévié, Kpalimé et Atakpamé (mission 2), Sokodé, Kara et Dapaong (mission 3) dans le cadre du PIDU, en prenant en compte les capacités financières et organisationnelles de la ville à assurer l'entretien, mais aussi son plan local de développement (s'il en existe ou de tout autre plan de développement de la ville) ; la proposition d'un programme d'activités prioritaires à financer par le PIDU pour améliorer les capacités des villes de Lomé (mission 1), Tsévié, Kpalimé et Atakpamé (mission 2), Sokodé, Kara et Dapaong (mission 3) à fournir des meilleurs services

de base aux populations.

Pour la conduite des missions d'audits, chaque consultant retenu travaillera en collaboration avec les structures des ministères sectoriels et structures déconcentrées impliquées dans le projet ainsi qu'avec les services compétents des différentes villes. De plus, le cabinet ou la firme devra constituer une équipe pluridisciplinaire composée au minimum d'un personnel dont les profils sont décrits dans les TDR (Termes de référence) pour pouvoir mener dans les délais les enquêtes dans les villes du projet.

La durée totale prévue pour chaque mission est de six (6) semaines, y compris le dépôt des différents rapports. Les cabinets (firmes) sont invités à fournir expériences et qualifications, dont le meilleur niveau en rapport avec la mission sera retenu et invité à soumettre ses propositions techniques et financières aux fins de négociations.

Il est à souligner que le **Projet d'infrastructures de développement urbain (PIDU)**, initié par le gouvernement à la suite de la clôture du Projet de réhabilitation des infrastructures et des services électriques (Purise), avec également l'appui de la Banque mondiale, vise à : (i) accroître l'accès des populations des villes cibles aux infrastructures et services urbains et (ii) renforcer les capacités de base dans la gestion municipale des villes. Trois composantes forment le projet : (i) réhabilitation des infrastructures urbaines ; (ii) renforcement des capacités et (iii) gestion, coordination, suivi et évaluation de projets.

Pour renforcer ses interventions

L'OTR bientôt doté d'un système de communication radio VHF

Jean AFOLABI

Pour la cause, un avis d'appel d'offres international vient d'être lancé ce 1^{er} février 2018 et sera boudé le 16 mars prochain à 10 h 00 min. Il s'agit, pour le gouvernement togolais, de sélectionner un prestataire qui devra fournir, installer et mettre en service des équipements pour la mise en place d'un système de radio communication VHF. L'ensemble de ces équipements est constitué de 100 Unités extérieures radio ; 100 Unités intérieures alimentations ; 100 Antennes paraboliques ; 110 Protections des unités extérieures et intérieures LPU ; 100 Câbles RJ45 Cat 6 blindé presserti à l'usine de 100 m chacun ; 100 Modules de protection pour câble réseau ; 23 Coffrets informatiques 15 U ; 23 Coffrets informatiques 6 U ; 50 Switch 8 ports avec accessoires de fixation au mur ; 50 Bandeaux électriques à 6 trous radiable avec protection ; 23 Onduleurs de 3,5 KVA ; 23 Onduleurs 1,5 KVA ; 46 Convertisseurs de tension 48 V DC-220V AC ; 30 Relais avec accessoires d'installation (antenne omnidirectionnelle 6 dB VHF, alimentation de 12V et autres accessoires) ; 60 Bretelle ou Jumper à connecteur RG12 de 3 m mâle ; 2.250 mètres linéaires de Câble 7/8 ; 60 Connecteurs RG213-7/8 femelle ; 30 Parafoudre à connecteur RG213 (éditeur) ; 90 Kits de mise à la terre pour les câbles 7/8 ; 30 Mélplat de terre pour la mise à la terre des pylônes ; 3.000 Clamps ou serre câble 7/8 ;



Kodjo Adédzé, Commissaire Général de l'OTR

30 rouleaux de 50 m de Câble de terre de 16 mm² ; 120 Portafits numériques VHF avec accessoires ; 60 Bases mobiles VHF pour voitures ou motos avec accessoires ; 50 Bases fixes VHF avec accessoires ; 5 Chargeurs 6 alvéoles pour série DMV avec 6 afficheurs pour indication d'état batteries compatibles avec les portafits ; 30 casques antibruit avec option Bluetooth compatibles avec les portafits ; 1 Serveur ; 1 Logiciel de management ; 3 Ecrans LED de 65 pouces. «Les pylônes sur lesquels seront installés les équipements réseau et les relais existent déjà. Des précisions seront fournies aux soumissionnaires dans le dossier d'appel d'offres, lors de la réunion préparatoire du marché et au cours de la visite des sites», précise l'avis calqué sur les dispo-

sitions de la Banque africaine de développement.

Le délai d'exécution maximal est de six mois. Le lieu de livraison est Lomé au siège de l'Office togolais des recettes (OTR). L'installation, la configuration et la mise en service des équipements se feront dans les différents services de l'OTR sur toute l'étendue du territoire national. Les offres doivent être validées pendant une période de 120 jours suivant la date limite de dépôt des offres ; la garantie de soumission expire 28 jours après l'expiration du délai de validité des offres.

Autre que tout ceci se fera dans le cadre du Projet d'appui à la gouvernance fiscale (PAGFI) financé par un don et un prêt, en diverses monnaies, du Fonds africain de développement, au titre de la Facilité d'appui à la transition de la Banque africaine de développement, au profit du gouvernement togolais.

Avec la participation de divers partenaires, en France et au Togo

Le syndicat d'eau de Lezay porte le projet d'eau potable de Danyi Elavanyo

Lezay est une petite ville de l'ouest de la France. La ville est située dans le département des Deux-Sèvres, en région Poitou-Charentes. La ville de Lezay appartient à l'arrondissement de Nort et au canton de Lezay. L'ensemble des élèves du collège Jean-Monnet a eu l'occasion, en fin d'année, de participer à des séances d'échange autour de la solidarité internationale organisées par Damien Bellon et Lina Amsidder, volontaires en service civique de l'Adesa (Association pour le développement économique et social en Afrique). Cette action s'est inscrite dans le cadre du projet d'alimentation en eau potable et d'assainissement au sein du village Danyi Elavanyo, au Togo, porté par le syndicat d'eau de Lezay et le comité de jumelage et soutenu par l'Adesa, rapporte le portail de La Nouvelle République.

Al l'occasion du lancement de ce projet, Jean-Claude Mazin (mem-3) à fournir des meilleures services



Christian Médeau et ses collègues ont préparé le démarrage des travaux avec leurs interlocuteurs togolais.

(8.000 euros), l'Agence de l'eau Loire-Bretagne (79.700 euros), le ministère des Affaires étrangères (7.500 euros), l'Etat togolais et la population locale (12.300 euros) sont les autres partenaires de cette opération.

Le territoire lezayen poursuit ainsi son engagement dans la solidarité internationale grâce à l'adhésion de l'ensemble de ses habitants, petits et grands. Dans cette perspective, un week-end d'échange et de réflexion autour des problématiques

environnementales et des enjeux partagés par Lezay et le village togolais autour de l'eau sera organisé à Lezay fin mai. Cet événement sera l'occasion pour les habitants de découvrir le travail effectué par les classes de 5e du collège Jean-Monnet autour du projet ainsi que d'en savoir plus sur l'action du comité de jumelage et du syndicat d'eau au Togo et sur les problématiques de l'eau, autant au plan local qu'à l'univers international.

Au profit des populations vulnérables

Coup d'envoi pour deux projets aujourd'hui à Niamtougou

Etonam Sossou

Deux projets au profit des populations vulnérables démarrent officiellement aujourd'hui après une cérémonie à Niamtougou. Il

s'agit des *filets sociaux et services de base* et le *Projet d'opportunités d'emplois pour les jeunes vulnérables*.

«Le Projet d'opportunités d'emplois pour les jeunes vul-

nérables», vise globalement à répondre à la problématique de la génération de revenus pour les jeunes pauvres et vulnérables cibles du Togo pour leur auto-prise en charge. Il a été initié par le gouvernement à

partir du constat que malgré l'amélioration de l'accès aux services de base au Togo, le pays reste loin de ce qui est nécessaire pour atteindre les Objectifs de développement durables (ODD). Selon les statistiques en milieu rural, 69% de la population vivait sous le seuil de pauvreté en 2015, surtout dans les ménages dirigés par des femmes. En moyenne, (57,5%) sont plus directement touchés par la pauvreté que ceux dirigés par des hommes (54,6%). En milieu urbain, la pauvreté a progressé surtout dans la capitale Lomé, et sa périphérie, le seuil de pauvreté est passé de 28,5 % à 34,3 % entre 2011 et 2015.

Ce projet devra fournir sur une période d'exécution de trois ans (2018-2021), des opportunités de génération de revenus aux jeunes pauvres et vulnérables cibles tout en leur permettant de développer de saines habitudes de travail et d'acquérir des valeurs civiques et participer à une activité valorisée par la communauté. Le projet accompagnera

aussi les volontaires communautaires qui ont achevé avec succès leur mission pour le lancement ou à l'expansion d'une activité génératrice de revenus (à travers une subvention et l'accès au mentorat).

Ce projet qui va coûter au Togo 9,285 milliards de francs CFA a quatre composantes : Volontariat communautaire et formation (8,5 millions de dollars US) ; Appui aux activités génératrices de revenus (2,5 millions de dollars US) ; Renforcement des capacités (1 million de dollars US) ; Gestion du projet (3 millions de dollars US).

Il va toucher sur trois ans 14 000 jeunes (hommes et femmes) togolais âgés de 15 à 35 ans en situation de pauvreté et/ou de vulnérabilité issus de 200 villages différents.

Quant au Projet *filets sociaux et services de base*, il vient répondre à la problématique de la responsabilisation des communautés dans leur développement (renforcer leur accès aux infrastructures de base et à une couverture sociale minimum),

Le partenaire au bout du clic

La désillusion souvent au rendez-vous

Trouver un mari sur Internet, européen ou américain de préférence : c'est le rêve de certaines jeunes femmes. Quelquesunes le réalisent. D'autres apprennent à leurs dépens que les amours virtuels peuvent parfois coûter cher...

Pour certaines filles, trouver un mari sur internet est leur objectif quand elles se connectent à longueur de journée, souvent via leur téléphone portable. C'est le cas de Maryse Kouma, une étudiante de 25 ans, qui diffuse sur Internet des messages illustrés parsez plus belles photos. Elle recherche «une amitié sincère», avec la mention « si sérieux, mariage ». « J'ai vécu vraiment pendant deux ans avec un Africain qui m'a fait un enfant. Puis il est parti refaire sa vie avec ma meilleure amie. Difficile dans ce cas de me trouver un nouvel ami localement car j'ai été beaucoup affectée par cette séparation ». Elle aussi dégue que par une première aventure amoureuse, Carole P., 19 ans, est tout heureuse de vivre avec un jeune coopérant belge déniché sur Internet. « Cela a été une aubaine pour moi car j'étais bloquée en Europe, abandonnée par mon patron », raconte-t-elle. Après avoir interrompu ses études, elle avait été recrutée comme baby-sitter chez un couple d'Européens, avec un joli salaire de 150 000 F cfa par mois. Devenu son amant, son employeur l'emmène en Belgique et l'abandonne deux mois plus tard. « Grâce à Internet, j'ai eu la chance de rencontrer mon mari actuel, un expatrié qui partait au Togo ». Julienne, 30 ans, rêve, elle aussi, d'un mari venu d'ailleurs. Cette jeune togolaise, qui traîne dans un casino de Lomé, a reçu un billet d'avion de son correspondant français. Mais à trois reprises, le Con-



seul de France à Lomé a rejeté sa demande de visa, en dépit de l'intervention de son ami auprès de l'ambassade. Adéault d'un mari, les désillusions sont souvent au rendez-vous. Sylvia, en sait quelque chose. « La correspondance sentimentale, ça marche d'elle-même. Mais ça ne connaît pas les réalités car on ne perçoit que le meilleur profil du correspondant via son courrier. Après un an de correspondance, mon ami mauricien m'a envoyé un billet d'avion et nous nous sommes retrouvés à Paris. Mais cette première rencontre s'est mal passée car nous avions des vues et une éducation différentes. Rien à voir avec les belles phrases du courrier électronique. Nous avons rompu aussitôt ! » Même déception pour Mélanie N. Cette Béninoise née au Togo était partie en France à la suite d'une rencontre sur le site « armouri ». Douche froide à l'arrivée : son correspondant était marié et pas question de partager son lit avec son épouse. En France, les femmes n'acceptent pas la polygamie qu'il d'ailleurs est interdit par la loi. Dégoûtée, elle est rentrée au Togo, jurant, mais un peu tard, de ne plus donner son cœur sur Internet.

Certains en ont fait une profession. Au Togo, dans les localités connectées, les rencontres sur internet suscitent même engouement. Seule différence, des étudiants imaginatifs

ont traffiné le système et jouent les rabatteurs pour gagner de l'argent. C'est le sport favori de Jean, rencontré à l'université de Lomé. « Je dialogue avec des correspondants parce que je m'y connais et que j'ai le verbe facile. Je me présente comme une fille en matrabilitant des qualités attrayantes. Quand ça commence à bien tourner, je veux dire quand ils m'envient leurs photos et demandent la même, alors je vends le tuyau. Je branche une fille si celle-ci me glisse un peu d'argent ». Jean s'étonne de la crédulité de ces interlocuteurs : « J'ai l'impression que les Blancs sont trop sensibles ; j'en ai dégagé plusieurs qui étaient vraiment convaincus que j'étais leur dulcinée ». Les filles payent les services de Jean entre 10 000 et 20 000. Grâce à ses succès, il est très sollicité. Certaines cherchent par ce moyen un éventuel mari, d'autres à souffrir de l'argent à leurs correspondants. Charlotte, assistante à côté de Jean, commente, admirative : « Vous ne voulez pas qu'on soutire de l'argent aux Blancs ? Une de mes amies a reçu 80 000 FCFA l'autre jour grâce à Jean. Le garçon est fort ! ». Chez @ un autre cybercafé de Lomé, une longue liste des sites de rencontres est affichée près de chaque ordinateur. Eric Kpony, le responsable commercial, explique pourquoi : « Environ 80 % de la clientèle est formée de filles et de jeunes femmes en dessous de la quarantaine. Presque toutes cherchent des sites de rencontres en espérant tomber sur quelqu'un qui les fasse partir ». Il en est fort intrigué : « J'en ai discuté avec l'une d'entre elles. Elle estime que c'est la mondialisation ». Perplexe, il interroge : « C'est ça la mondialisation ? »

Anneau de croissance Côte d'Ivoire, Togo, Burkina, Ghana

Une table ronde en vue de mobiliser les ressources pour l'aménagement de 4 corridors

(suite de la page 4)

d'Ivoire ne ménagera aucun effort pour sa mise en œuvre, dans le cadre de politiques nationales et de plans opérationnels de développement. Son collègue du Plan et de développement, Kaba Nalé, précisera pour sa part que le projet consiste au développement et à l'interconnexion de quatre corridors : Abidjan-Ouaga, Lomé-Ouaga, Acora-Ouaga et Abidjan-Lagos. Des infrastructures indispensables à l'intégration économique et des peuples de l'espace communautaire sous régional. Elles faciliteront notamment les activités économiques.

ques, l'amélioration de la compétitivité des entreprises par la baisse des coûts de production et de transaction, tout en créant des opportunités d'emplois et de revenus pour les populations. « Le projet contribuera également au règlement des problèmes, dont les frais, qui minent la libre circulation des personnes et des biens sur les corridors de transport », note Kaba Nalé.

Le vice-président senior de la JICA, Kato Hiroshi, a révélé que le modèle de développement des corridors régionaux a été réalisé surtout dans les pays d'Asie du Sud-

est, qui ont connu la croissance économique hyper rapide. Pour la mise en œuvre des projets proposés par l'étude, prévient-il, il faudra associer le plus possible d'investisseurs. « La mobilisation des ressources financières de l'extérieur est essentielle. Vu les besoins énormes, la seule la JICA ou la BOAD ne pourront pas couvrir toutes ces attentes », explique le haut responsable de la JICA, convaincu que cette approche de développement conçue à partir d'expériences réelles est applicable à l'Afrique de l'ouest.

Dans les autres villes du pays, ce sont des lots intermédiaires c'est-à-dire des lots d'un montant inférieur à 1.000.000 FCFA qui ont été enregistrés. La remise des lots se fera à Lomé au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les agences régionales.

Résultats du tirage N°032 de LOTO SAM du 03 Février 2018

Numéro de base

60 71 80 84 35

LOTO Sam

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°031
DE LOTO Sam du 27 Janvier 2018

La LONATO, la Maison de la chance a procédé samedi 03 Février 2018, au 32^e tirage du jeu de pari LOTO Sam.

Samedi dernier, c'est exclusivement à LOME que des gagnants de gros lots ont été enregistrés. Ainsi dans la capitale, nous avons recensé un lot de 1.000.000 FCFA et un gros lot de 2.250.000 FCFA gagnés auprès des opérateurs 30235 et 50248.

Dans les autres villes du pays, ce sont des lots intermédiaires c'est-à-dire des lots d'un montant inférieur à 1.000.000 FCFA qui ont été enregistrés.

La remise des lots se fera à Lomé au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les agences régionales.

Résultats du tirage N°032 de LOTO SAM du 03 Février 2018

Numéro de base

60 71 80 84 35

TMoney

FÊTE AVEC VOUS

je S-t-H valentin

du 15 JAN au
17 Fév 2018



Des dotations TMoney à se partager

TMoney

MEILLEURS PARRAINS TMoney

Ce prix récompense les participants à la campagne qui auront créé le plus grand nombre de compte TMoney à autrui dans leur entourage. Le participant bénéficie immédiatement de 3min de communication intra réseau et de 2min au numéro souscrit en envoyant les numéros des comptes créés au 993.

MEILLEURS PROMOTEURS TMoney

Il consiste à récompenser les participants meilleurs promoteurs (ayant enregistrées les meilleures vidéos de promotion du service TMoney) de TMoney

MEILLEURS UTILISATEURS TMoney

Ce prix est décerné aux meilleurs utilisateurs TMoney sur la base du classement des montants totaux des transactions TMoney effectuées au cours de la période de la campagne.

MEILLEURS GROUPES TMoney

Ce prix est décerné aux meilleurs groupes sur la base du classement des montants totaux des transactions TMoney effectuées par l'ensemble des membres de chaque groupe; au moins 10% de transactions additionnelles par membre.

MEILLEURS VOTANTS

Ce prix est décerné aux meilleurs votants sur la base du trafic SMS généré.

PARTICIPEZ au JEU en
Envoyant votre **NUMÉRO** au
WhatsApp, ville, sexe, âge

99*



EX : 90000000, Bassar, M, 27 au 9 11

Après votre inscription vous êtes intégrés à un groupe WhatsApp administré par Togocel

*Inscription par sms: 50FCFA



LE LEADER

service client: 888 www.facebook.com/Togocel www.whatsapp.com/togocel www.togocelug certifié ISO 9001 : 2015 et ISO 14001 : 2015



LE LEADER

service client: 1000 www.facebook.com/Togocel www.whatsapp.com/togocel www.togocelug certifié ISO 9001 : 2015 et ISO 14001 : 2015